

DECRET N°2014-247 DU 04 AVRIL 2014
portant nominations à titre normal et
civil dans l'Ordre National du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 avril 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le compte rendu intégral des conclusions de la session extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 28 novembre au 09 décembre 2013 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin,

DECRETE

Article 1er : sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre National du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang de la date de leur réception dans l'Ordre, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

1- Ministère de la Santé

- ACCLASSATO Louise Sidonie, Sage-femme d'Etat ;
- APOVO Ayaba Sidonie Gilberte, Inspecteur d'Action Sanitaire ;
- GNONHOUE Cossi Vincent, Infirmier Diplômé d'Etat.

2- Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes

- AFOUDA Chabi Laurent, Professeur Certifié ;
- BELLO Soumanou, Professeur Certifié.

3- Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes

- TOUDONOU Athanase Johanès, Professeur Assistant.

4- Ministère Chargé de la Micro Finance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes

- MICHODJEHOUN Vincent Mahougnon, Administrateur de l'Action Culturelle.

5- Garde des Sceaux, Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte Parole du Gouvernement

- AGBOTON Arnoux Gilles Georges Babatoundé, Professeur Certifié d'Anglais.

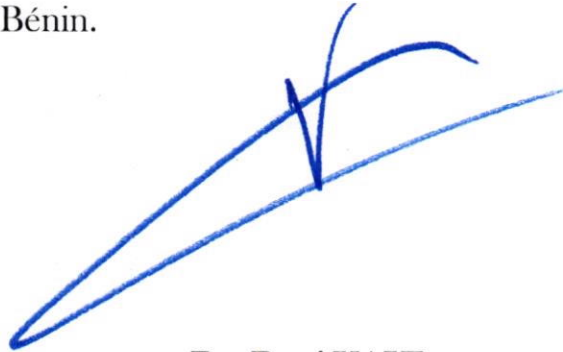
6- Ministère de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication

- KORA CHABI Séké, Administrateur des Télécommunications.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal officiel.

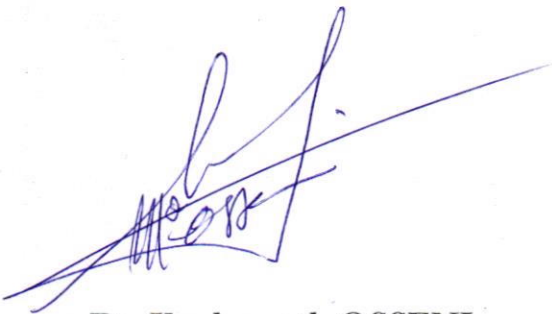
Fait à Cotonou, le 04 avril 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTRES 27 - GCONB 20 -
SGG 4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE3 - IGE - CSM - DCCT 3 - BN - DAN - ONIP 3 - UNB
- FASJEP - ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 09.

